Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 022-212203921-20260925-85_2026-DE

Mairie de Plévenon Cap Fréhel

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN

COMMUNE DE PLEVENON

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23/09/2026

L'an deux mille vingt-six, le 23 septembre, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis à 19h30 à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Philippe LOHIER, Maire.

Date de la convocation et de la publicité : le 18/09/2026

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Philippe LOHIER, Marie-José JOLY-RICHEUX, Éric DROGUET, Sarah HARDOUIN, Eliane RUELLAN, Hervé VAN PRAAG, Michel PANSART, Alain CABARET, Isabelle LECLERCQ, Anne DURAND, Géraldine CARDIN, Anne-Sophie HOCQUET, Olivier LACHIVER

Secrétaire de séance : Géraldine CARDIN

Absent excusé :

Représentés : Marc LEMARIé représentée par Hervé VAN PRAAG, Gilbert PHILIPPE représenté par Michel PANSART

Nombre de Conseillers : 15 En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15

DELIBERATION N 85-2026 REVITALISATION DU CENTRE BOURG – DEMARRAGE DE L'OPERATION - PRESTATION ADAC

Monsieur PANSART, présente au Conseil les premiers éléments de la réflexion relative à la revitalisation du centre bourg.
Une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition des enjeux d'aménagement et le recrutement d'un bureau d'étude en urbanisme et environnement a été commandée à l'ADAC pour un montant de 1 500 € H.T.

A l'unanimité le Conseil approuve ce projet et charge monsieur le Maire de poursuivre les démarches d'étude de faisabilité.

Fait à Plévenon, le 24/09/2026
Le Maire, Philippe LOHIER

MAIRIE DE PLÉVENON (Côtes-d'Armor)

Le Maire,

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Publié et Transmis au représentant de l'Etat le : 24/09/2026

MAIRIE DE PLÉVENON (Côtes-d'Armor)